



MARCHÉS A PROCEDURE ADAPTEE

ACTE D'ENGAGEMENT

A - Identification de la personne morale de droit public qui passe le marché

Ville de Chambly – Place de l'Hôtel de Ville – BP 10110 - 60542 Chambly cedex
Téléphone : 01.39.37.25.07 / Fax : 01.39.37.44.01
Représentée par Mr Michel Françaix, en sa qualité de Député Maire.

Objet du marché : Aménagement de caves-urnes pour l'espace cinéraire, ainsi que la reprise de concessions en l'état d'abandon – Lot n° __

Désignation et téléphone de la personne habilitée à donner les renseignements prévus à l'article 109 du code des marchés publics : Monsieur le Député Maire

Désignation du comptable assignataire : Monsieur le Trésorier de Chambly

Le présent marché, dit à procédure adaptée, est passé en vertu des articles 26-II , 28, 40 et 81 du code des marchés publics.

B - Engagement du candidat

Nom, prénom et qualité du signataire : _____

Adresse professionnelle et téléphone : _____

SIRET : _____

agissant pour mon propre compte

agissant pour le compte de la société (indiquer le nom et l'adresse) : _____

agissant en tant que mandataire

✧ du groupement solidaire ou

✧ du groupement conjoint

pour l'ensemble des entrepreneurs groupés qui ont signé la lettre de candidature.

Après avoir pris connaissance des conditions de mise en concurrence et des documents qui y sont mentionnés,

Je m'engage, conformément aux clauses et conditions des documents visés ci-dessus, à exécuter les travaux demandés aux prix ci-dessous :

Je m'engage ou j'engage le groupement dont je suis mandataire, sur la base de mon offre ou de l'offre du groupement (rayer les mentions inutiles):

L'évaluation de l'ensemble des travaux, pour le lot __, telle qu'elle résulte du prix global et forfaitaire est de :

En unité Euros

➤ montant hors T.V.A. _____ euros

➤ T.V.A. au taux de ____ %, soit _____ euros

➤ montant T.V.A. incluse _____ euros

_____ Euros (en lettres)

2. Compte à créditer – joindre un relevé d'identité bancaire ou postal

- ▶▶ du compte ouvert à l'organisme bancaire _____
- ▶▶ à _____
- ▶▶ au nom de _____
- ▶▶ sous le numéro _____
- ▶▶ code banque _____ code guichet _____ clé _____
(joindre un RIP ou RIB)

3. Bénéfice de l'avance

Conformément à l'article 87 du Code des marchés publics, le titulaire du marché peut prétendre à l'octroi d'une avance égale à 5 % du montant du marché, si ce dernier est supérieur à 50.000 € H.T. et a une durée supérieure à deux mois.

- je ne renonce pas au bénéfice de l'avance forfaitaire
- je renonce au bénéfice de l'avance forfaitaire

Le bénéficiaire de l'avance forfaitaire est informé que la Ville de Chambly demande la constitution d'une garantie à première demande pour le paiement de l'avance forfaitaire.

4. Délai d'exécution

Pour chacun des deux lots, la période de préparation est de 2 semaines à compter de la date de notification de l'ordre de service. Elle n'est pas comprise dans le délai d'exécution.

- Pour le lot n°1 : la durée d'exécution est de 3 semaines à compter de la date de commencement des travaux mentionnée sur l'ordre de service. Les travaux devront être terminés au plus tard le 31 mars 2011.
- Pour le lot n°2 : la durée d'exécution est de 2 mois à compter de la date de commencement des travaux mentionnée de sur l'ordre de service.

A compléter par le candidat :

Le candidat propose d'intervenir à la période suivante : du _____ au _____ 2011.

5. Durée de validité de l'offre

L'engagement figurant au paragraphe B-1, me lie pour la durée de validité des offres, à savoir 90 jours à compter de la date limite de remise des offres indiquées dans les conditions de mise en concurrence.

A _____, le _____
Le candidat
(représentant habilité pour signer le marché)

C. Réponse de l'administration

La présente offre est acceptée :

- en ce qui concerne la solution de base, lot n° _____
- en ce qui concerne la solution variante, lot n° _____

A _____, le _____

Le Député Maire,

Michel FRANÇAIX.